



L'Etat et la culture

L'épisode catastrophique de l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris a fait resurgir la question de la place de l'Etat dans la Culture. Car cette relation est loin d'être une évidence. Pour comprendre les enjeux qui traversent ce point politique, il est nécessaire – à la lumière du travail du sociologue Vincent Dubois - de remonter à la fin du XIXème siècle et saisir les deux grandes mutations qui sont apparues au XXème

La IIIème République

Sous la IIIème République en effet, ce qui prévaut est l'affirmation d'une autonomie complète du champ culturel vis à vis de l'Etat. Les velléités d'intervention publique sont systématiquement dénoncées au nom de la nécessaire séparation de l'art et de l'Etat et tous ceux qui, à la Chambre, au gouvernement, dans les administrations, traitent les dossiers des « Beaux-Arts » occupent des positions précaires et sont peu légitimes. Plus encore, les conditions de la création artistique et celles du rapport entre la culture et le peuple sont largement construites contre l'Etat car les artistes et les intellectuels de cette époque entendent incarner les valeurs universelles en s'opposant à l'ordre établi incarné par celui-ci. C'est que, de la surintendance des Bâtiments du Roi , des arts et des manufactures créée par Colbert en 1664 au ministère des Lettres, des sciences et des Beaux-Arts des derniers jours du Second Empire, une longue tradition associe les Beaux-Arts aux fastes de la monarchie. Et, fort logiquement, dès la proclamation de la République, le ministère des Beaux-Arts et son administration sont démantelés et ses services répartis entre ceux des Travaux publics, des Cultes et surtout de l'Instruction publique.

Cette situation, à la fois simple mais minimale, a perduré jusqu'à l'avènement de la Vème République (à quelques variations mineures près) puis a considérablement évolué au cours du XXème siècle suivant deux caractéristiques principales. D'abord la définition du périmètre de l'action culturelle a été totalement décloisonnée en rompant avec les distinctions traditionnelles et historiques de groupes sociaux et de pratiques culturelles. Ensuite et parallèlement, l'action des pouvoirs publics s'est institutionnalisée et professionnalisée. On peut regarder cette mutation à partir de l'action emblématique de deux ministres de la culture

qui ont été en quelque sorte l'incarnation de cette nouvelle légitimité de l'intervention de l'Etat dans la production et la définition même de la culture.

André Malraux

Le premier tournant de la politique culturelle a lieu dans le début des années 1960 quand André Malraux et les pionniers du tout nouveau ministère des affaires culturelles et du Plan réfutent les vieilles catégories culturelles – celles qui distinguaient la culture bourgeoise et la culture ouvrière, la culture savante et populaire - au nom d'une nouvelle mission : démocratiser la culture. Pour eux, l'ultime recours de la civilisation est la communion du peuple dans l'admiration des chefs-d'œuvre. Cette orientation sera portée par des commissions du Plan - le quatrième (1962-1965), puis le cinquième (1966-1970) – dont il faut reconnaître la très grande qualité et qui organisent aussi l'intervention de nouvelles catégories d'agents : hauts fonctionnaires, experts mais aussi sociologues car les sciences sociales sont maintenant convoquées pour « *éclairer les planificateurs dans l'orientation des investissements culturels* » (Conclusions du colloque de Bourges en 1965) … Cette orientation qui vise à « désacraliser » la culture et à l'intégrer dans l'ensemble de la vie sociale et jusque dans l'aménagement des équipements et l'intégration dans l'espace urbain sera ensuite poursuivie et amplifiée comme l'illustre parfaitement l' « utopie » Beaubourg des années 70.

Jack Lang

Un deuxième tournant a été pris dans les années 80 sous l'impulsion de Jack Lang. Avec lui, c'est le « relativisme culturel » qui devient la référence. La culture s'échappe alors complètement de son cadre historique pour devenir - en reprenant les expressions consacrées toujours en vigueur - un vecteur de lutte contre l'exclusion et de régénération du lien social. Ainsi, il n'est plus question de « chefs-d'œuvre » mais de « création de tous », un service « Chansons et variétés « est créé à la direction de la musique, un « plan BD » est élaboré en 1983, et on lance officiellement en 1990 l'opération « Hip Hop Dixit » à l'origine de trois expositions de graffitis etc… Cette logique de l'absence de frontières et du tout culturel pousse d'ailleurs les institutions qui la relaient à une forme anti-institutionnelle paradoxale. Ainsi une maison de la culture doit être selon un des premiers directeurs « une machine à lutter contre les machines », les Fonds régionaux d'art contemporain se créent « contre » l'idée de musée et la vocation ultime du Ministère de la Culture est évidemment de… disparaître (dixit Jack Lang).

Les résistances

Dès leur mise en place, ces modalités d'intervention culturelle de l'Etat ont rencontré des résistances. De multiples mises en garde contre la mainmise de l'Etat sur les esprits par le biais d'une technocratie culturelle ont été proclamées. On citera, dans le milieu artistique, Jean Dubuffet : « *A l'Etat, je ne connais qu'un visage : celui de la police…Je ne peux me figurer le ministère de la culture que comme la police de la Culture avec son préfet et ses commissaires. »* De leur côté, dénonçant une forme de paternalisme culturel apportant au peuple la culture comme un simple héritage, des politiques locaux se mobilisent pour porter une alternative. A l'initiative de Michel Durafour, est créée en 1960 la FNCCC (Fédération Nationale des Centres Culturels Communaux) qui entend faire de « la base » le point de départ nécessaire de la pratique culturelle et dénoncer l'imposition autoritaire et centralisée de Paris vers la province et de la « haute culture » vers le peuple.

Plus près de nous, c'est Alain Finkielkraut qui, dans son livre « La défaite de la pensée », (Ed. Gallimard 1987) a dressé le réquisitoire le plus virulent sur les « années Lang ». Il a été suivi par beaucoup d'autres auteurs dont Michel Schneider, ex-directeur de la Musique et de la danse sous Jack Lang (« La comédie de la culture » Ed. Seuil 1993) et Marc Fumaroli (« L'Etat culturel » Ed.de Fallois 1991).

Ces auteurs se rejoignent sur deux points. D'abord ils proposent de restreindre l'extension du champ de la culture à des dimensions plus modestes car, pour eux, noyer et menacer les véritables arts, lettres, œuvres dans la masse des cultures minoritaires, plurielles ethniques, c'est inévitablement aller vers un déclin civilisationnel. Ils préconisent même de ne plus employer le mot « Culture » qui porterait en lui tous les dangers d'usages abusifs : contre la civilisation et les Lumières du XVIIIème, au service de l'Etat, et sans hiérarchie ni limite (au sens de l'ethnologie). Ensuite ils entendent cantonner l'action de l'Etat à des objectifs modestes mais impératifs : enseigner, conserver et réglementer. Sans prendre nécessairement parti, il faut reconnaître que cette polémique, loin d'avoir été tranchée, est toujours actuelle et salutaire.

Le bilan des politiques culturelles

On peut facilement admettre qu'un des buts d'une politique culturelle est de démocratiser les pratiques culturelles. De ce point de vue, le bilan est assez simple et a été malheureusement bien établi par de nombreuses enquêtes : l'augmentation de l'« offre culturelle » grâce à l'intervention publique n'a que peu contribué à l'augmentation de la proportion des « pratiquants ». De même les origines sociales des pratiquants n'ont guère évolué au cours des trente dernières années. En revanche, il est vrai, on assiste à une intensification des pratiques culturelles des classes moyennes, notamment celles qui réussissent dans leur scolarité.

Il serait évidemment injuste de dénigrer l'ambition démocratique des politiques culturelles telles qu'elles ont été menées depuis la création du Ministère de la Culture en 1959 et « Rendre la Culture accessible à tous » reste un slogan sympathique et consensuel. Mais une autre ambition - plus vaste et qui nécessite certainement un autre modèle social – serait de rendre, par une politique de plein emploi, de services publics performants et d'augmentation salariale, les citoyens eux-mêmes accessibles à la Culture.